

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64

CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2019

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS

Salaires et rentes

La situation économique suisse est en plein essor et diverses branches et entreprises affichent à nouveau de gros bénéfices. Cependant au lieu de faire participer le personnel à ces résultats, les employeurs s'opposent énergiquement à des augmentations réelles des salaires qui seraient pourtant justifiées et nécessaires.

Les salaires réels des employé-e-s stagnent. Même en Allemagne la croissance des salaires est plus forte. Simultanément, les primes des caisses maladie augmentent chaque année, ce qui comprime les budgets dans les ménages. Les cotisations aux caisses de pension augmentent également, ce qui se traduit par des déductions plus élevées. En conséquence les salaires nets baissent. Et comme si cela ne suffisait pas: bien que les travailleurs et travailleuses paient plus de cotisations dans les caisses de pension, au final ils reçoivent moins de rentes.

Nous sommes confrontés de plus en plus au problème de la baisse du pouvoir d'achat liée aux salaires, mais aussi et surtout aux rentes. D'un point de vue économique et socio-politique, une telle évolution est insensée.

Situation alarmante pour les nouveaux bénéficiaires des rentes

Dans ma fonction au SEV et à l'USS, je suis souvent invité à des assemblées de retraité-e-s. Et bien souvent le thème principal tourne autour de la situation des rentes. De plus en plus de collègues sont très inquiets pour leur avenir car ils ont des difficultés à financer leur quotidien.

Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont d'autant plus soucieuses lorsqu'elles constatent que leurs revenus seront beaucoup plus bas qu'escompté au vu des prévisions concernant les rentes des caisses de pension. Plus de dix ans après la crise financière, on constate que cette dernière n'a pas seulement entraîné une baisse des revenus dans les ménages en Italie ou en Espagne, mais également en Suisse.

Constitution de moins en moins réaliste

Il est écrit dans la Constitution que les rentes octroyées par l'AVS et les caisses de pension doivent permettre de « maintenir le niveau de vie de manière appropriée ». Mais cet article de la Constitution ressemble de plus en plus à une farce. Depuis bien longtemps, il ne correspond plus à la réalité.

Alors que l'AVS parvient à stabiliser et sécuriser les rentes grâce à son système de financement solidaire absolument génial (système de répartition) et à un rapport qualité-prix optimal, on se demande où se situe cette stabilité en ce qui concerne le 2ème pilier. L'AVS est particulièrement importante pour les petits et moyens revenus, c'est pourquoi il faut la renforcer à l'avenir.

Les rentes des caisses de pension, contrairement aux rentes AVS, dépendent beaucoup des rendements des marchés financiers (système de couverture du capital).

Ces dernières années, les rentes des caisses de pension ont été fortement mises sous pression. La raison est entre autres le niveau des taux d'intérêt historiquement bas, ainsi que le cours des actions qui a chuté surtout ces derniers temps. Il en a résulté un moins bon rendement des avoirs de vieillesse au niveau des intérêts, et les caisses de pension ont nettement corrigé les taux de conversion vers le bas. Une enquête réalisée récemment par l'USS auprès de 42 caisses de pension avec 775 000 assurés montre que la situation devient de plus en plus critique et alarmante: le taux de conversion moyen passe en 2019 de 5,8 % à 5,6 %. Afin de freiner ces baisses, les caisses de pension ont augmenté leurs primes. Ceci n'a permis d'éviter une baisse des rentes que dans de rares cas. Donc les gens paient plus mais reçoivent moins. Sans mesures visant à redresser la situation, cette évolution négative va se poursuivre. Il devient dès lors urgent d'obtenir une amélioration des rentes et c'est clairement sur un renforcement de l'AVS qu'il faut miser.

Initiative pour un 13ème mois de rente AVS

Il y a quelques semaines, lors du congrès de l'USS, les délégués ont accepté un projet d'initiative pour un 13ème mois de rente AVS. Nous y travaillons de manière intensive et présenterons en temps voulu le texte d'initiative aux organes compétents pour acceptation.

Autres revendications, resp. corrections au niveau du 2ème pilier

Afin d'améliorer le rapport qualité-prix des caisses de pension et de stabiliser et sécuriser les rentes, il est urgent de:

- renforcer la composante de répartition dans la LPP,
- limiter les bénéfices en faveur des assurances-vie,
- créer la transparence en ce qui concerne les coûts administratifs.

Pour d'autres informations:

Giorgio Tuti, Vice-président de l'Union syndicale suisse et Président du Syndicat du personnel des transports SEV, 079 221 45 64